

NEWSLETTER

PROJET CAMPUS

AMÉNAGEMENT DU MOULON



Le projet d'aménagement du site du Moulon se précise. La définition de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Moulon, soumise à la concertation en ce début d'année, a rendu public le périmètre de l'espace aménagé. L'adoption du schéma de développement territorial par les collectivités et l'EPPS constitue un pas supplémentaire. Le lieu de vie, présenté dans les pages centrales de ce numéro, sera le premier équipement mutualisé construit sur le site et constituera un espace d'échanges et de rencontres pour les étudiants et personnels des différents établissements. Le projet de déménagement de l'Ecole Centrale au Moulon est également entré dans une nouvelle phase, avec la sélection des cinq finalistes du concours d'architecture et d'urbanisme qui proposeront avant l'été 2012 un projet architectural pour l'implantation de l'Ecole Centrale.

L'Établissement public Paris-Saclay - EPPS a adopté le 13 janvier 2012 lors de son Conseil d'administration le schéma de développement territorial du cluster Paris-Saclay.

Ce document, élaboré conjointement par l'Établissement public et les collectivités, établit un diagnostic commun et fixe les principes et les grands équilibres pour un développement harmonieux du territoire.

Le schéma de développement aborde les différents enjeux du développement territorial : la mobilité, l'habitat, l'environnement, la création d'activités. Il présente l'ambition du cluster Paris-Saclay et décrit l'objectif du "clusterité", lieu mondial d'innovation mais aussi lieu de vie.

Les deux pôles majeurs du futur cluster y sont identifiés : celui autour du projet de l'Université Paris-Saclay sur frange sud du plateau et celui autour du pôle « mobilité du futur » situé à Versailles-Satory et Saint-Quentin Est.

Ce schéma de développement territorial doit permettre de mettre en place des Contrats de développement territorial, en accord avec la loi Grand Paris du 3 juin 2010. Ces accords permettront de développer des projets sur des zones géographiques spécifiques en accord avec les collectivités.

L'École Centrale Paris et l'Etablissement public Paris-Saclay ont annoncé le 13 février 2012 la liste des cinq groupements finalistes du concours mixte d'architecture et d'urbanisme lancé en vue du transfert de l'École Centrale sur le Plateau de Saclay :

- Cruz & Ortiz (<http://www.cruzyortiz.com>)
- Dominique Perrault (<http://www.perraultarchitecte.com>)
- Dietmar Feichtinger (<http://www.feichtingerarchitectes.com>)
- Marc Barani (<http://www.platforms.fr/spip.php>)
- OMA (<http://oma.eu>)

Le Moulon sera un espace hébergeant quatre établissements : Université Paris-Sud (pour partie), Supélec, École Centrale, ENS Cachan. Le projet d'implantation de l'École Centrale intègre une forte notion de mixité et de mutualisation avec les établissements voisins, et comprend la conception urbanistique du futur quartier "Joliot-Curie" au sein de la zone du Moulon.

Ce quartier, situé à proximité immédiate de Supélec, avec qui l'École Centrale a développé un partenariat très étroit, sera résolument mixte et ouvert. Il accueillera également des logements étudiants, des commerces, des espaces d'accueil d'entreprises innovantes et des équipements mutualisés entre les établissements du Moulon.

Un lieu de vie pour le Moulon



© MUOTO Architectes

Dans le cadre du projet de cluster sur le plateau de Saclay, un lieu de vie sera mis à la disposition du public dès 2014 au Moulon. A l'issue du concours d'architecture, l'agence Muoto a été désignée lauréate pour construire le bâtiment, qui sera situé entre Polytech Paris-Sud et l'IUT d'Orsay. Ce sera le premier espace symbolique de rencontres et de partages de l'opération Paris-Saclay sur le Moulon.

Ce bâtiment, géré par le CROUS, proposera différents services sur plusieurs niveaux. Un espace de restauration servira 800 couverts en restauration collective et 200 couverts en restauration rapide. Les locaux accueilleront également un espace d'animation, ainsi qu'un espace sportif réservé à diverses pratiques sportives en intérieur : musculation, cardio-training, fitness, danse. Enfin, le toit supportera deux terrains de sport en extérieur.

Un concept ouvert

Le lieu de vie est voulu comme un lieu emblématique pour l'Université Paris-Saclay. Il met en exergue les valeurs du projet : ouverture à tous les publics, variété des usages d'un même lieu, animation de la vie du campus dans un cadre agréable. Il s'agit d'offrir un lieu de rencontres et de partage entre les différents établissements du campus, ouvert aux étudiants, aux personnels et aux riverains.

Le projet met l'accent sur une offre adaptée aux besoins de publics variés. L'offre en restauration est ainsi conçue pour mieux répondre à l'évolution de leurs demandes, tandis que les équipements sportifs seront ouverts à des pratiques autonomes, en phase avec une vie de campus dynamique et attractive.



Le restaurant collectif du lieu de vie propose une offre de 800 couverts par jour au deuxième étage du bâtiment. Bordé de grandes baies vitrées, le restaurant offrira un point de vue sur les alentours. La conception du lieu prend pleinement en compte les questions d'acoustique, de température, et de luminosité.

Au rez-de-chaussée, une cafétéria proposera une offre de restauration rapide comprenant 200 couverts par jour. Une terrasse sera aménagée sur le parvis du bâtiment.

© MUOTO Architectes

Un projet architectural innovant

Le parti pris architectural de l'agence Muoto insiste sur l'inscription du lieu de vie dans son environnement, avec le souci toujours présent d'une animation du site. Le projet se dessine comme un étagement de terrasses suspendues entre un parvis public et une large toiture-terrasse dédiée aux sports. Les activités s'y superposent pour bénéficier à chaque niveau de vues panoramiques sur le paysage du plateau. De l'extérieur, l'effet vitrine met en scène les activités qui deviennent le véritable parement du bâtiment.

Pour une plus grande convivialité, l'accueil n'est plus matérialisé par un hall qui contrôlerait tous les accès, mais redistribué dans l'ensemble du bâtiment. Les circulations sont conçues comme de véritables lieux publics. Les espaces d'exposition seront ouverts, comme celui de la mezzanine ou de la salle animée du rez-de-chaussée vitrée sur la rue.



© MUOTO Architectes



Le lieu de vie sera situé à proximité immédiate des bâtiments de l'Université Paris-Sud, au coeur du quartier du Moulon

La souplesse d'usage est intégrée dans la conception du bâtiment, voulu comme un lieu de vie multifonctionnel et innovant. Les différents plateaux d'activités s'organisent autour d'une faille et de deux grands escaliers. Cette organisation permet de développer un paysage intérieur, où les regards en plongée et contre-plongée se croisent d'un plateau à un autre. Elle permet de préserver la flexibilité de chacun des plateaux, qui peuvent se prêter à de multiples occupations possibles en dehors de leurs horaires d'ouverture. Les activités peuvent ainsi se répondre, se prolonger ou se propager d'un plateau à l'autre et développer une forme d'interaction par contagion, offrant un fonctionnement étendu à tout le lieu de vie.

« Un lieu de vie multifonctionnel et innovant »

Une architecture résolument moderne conçue par une équipe de jeunes architectes

Le projet du lieu de vie du Moulon a reçu le label «Grand Paris» en février 2012. Décerné par le Ministre de la Ville Maurice Leroy, ce label récompense les projets qui se sont démarqués par leurs aspects «solidaire, durable, innovant, et esthétique».

L'agence Muoto associe des compétences scientifiques et plastiques qui lui permettent de couvrir différents champs : architecture, urbanisme, design de l'environnement et recherche scientifique. Lauréate du concours European 7 et des albums des jeunes architectes (NAJAP) en 2008, ses travaux ont été exposés dans les biennales de Graz, Copenhague et Rotterdam, ainsi que dans une cinquantaine d'événements internationaux liés aux thèmes de la ville, de l'architecture et des arts numériques.

© MUOTO Architectes



Budget	Surface SHON ²	Maîtrise d'ouvrage	Maîtrise d'oeuvre	Gestionnaire	Dépôt du permis de construire	Livraison
9 235 000 M€	2180 m ² SHON et 1050 m ² de terrains sportifs extérieurs	Établissement public Paris-Saclay	MUOTO Architectes	CROUS	Juin 2012	Juillet 2014

L'IDEX Paris-Saclay labellisé



A la suite d'une évaluation par un jury international exigeant, le projet d'Université Paris-Saclay a été labellisé le 06 février 2012 dans le cadre de la deuxième vague des Initiatives d'Excellence (IDEX) des Investissements d'Avenir.

L'Idex Paris-Saclay figure ainsi dans la liste des cinq nouveaux campus sélectionnés, aux côtés des projets Sorbonne Université, Sorbonne Paris-Cité, Université de Toulouse et Aix-Marseille Université. Les cinq lauréats de la deuxième vague se partageront une dotation de 7,5 milliards d'euros.

Lors de la première vague, trois projets avaient été sélectionnés : Paris Sciences et Lettres (PSL), Bordeaux et Strasbourg. Les Initiatives d'excellence rassemblent donc huit lauréats : quatre projets franciliens et quatre projets en région.

Quatre groupes de réflexions constitués à Paris-Sud

A l'issue de la réunion de son Comité d'Orientation Stratégique (COS) du 25 janvier 2012, l'Université Paris-Sud a décidé de mener une réflexion en interne sur la constitution de la future Université Paris-Saclay.

Quatre groupes de travail, rassemblant les membres du COS* ont été constitués pour travailler sur plusieurs thématiques :

- Organisation pédagogique
- Organisation de la recherche
- Organisation fonctionnelle de l'Université Paris-Saclay par rapport à l'organisation de l'Université Paris-Sud
- Gouvernance de la nouvelle structure, gestion des Ressources Humaines

* Président de l'Université Paris-Sud ; Vice-Présidents CA, CS, CEVU ; Vice-Présidente Ressources Humaines ; Vice-Président Etudiant et chargé de mission Vie étudiante ; Doyens et Directeurs de composantes ; Direction de la Mission Campus ; Directrice Générale des Services ; représentants des conseils CA, CS, CEVU.

Le projet ISMO présenté aux personnels des laboratoires du Petit-Plateau

Une présentation du projet de bâtiment de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay - ISMO - s'est tenue le 31 janvier 2012 au Laboratoire de Physique des Solides. L'architecte Kees Kaan et l'Etablissement public Paris-Saclay étaient présents.

L'architecte Kees Kaan présente aux personnels le projet de bâtiment de l'ISMO



© Paris-Sud

Organisée par la Mission Campus de l'université, cette présentation du projet et de l'aménagement du quartier s'adressait principalement aux personnels des laboratoires du Petit-Plateau (bâtiments 500 du Campus universitaire d'Orsay) et de l'ISMO.

L'architecte lauréat, Kees Kaan (du cabinet Claus en Kaan Architecten) a exposé en personne le parti pris architectural du futur bâtiment ainsi que ses grands principes d'organisation.

L'Etablissement public Paris-Saclay - EPPS - a présenté les études d'aménagement du quartier du Moulon dans lequel s'insère, entre autres, le projet ISMO.

Les intervenants ont ensuite répondu aux questions du public venu nombreux, notamment sur les transports, la sécurité, la restauration, les parkings et les nuisances durant les travaux.

Aménagement : accord entre la CAPS et l'Etablissement public Paris-Saclay



© CAPS

Lors du Conseil communautaire extraordinaire du 18 janvier 2012, les élus de la CAPS ont adopté, à une très large majorité, le protocole d'accord sur l'organisation de l'aménagement de la frange sud du Plateau de Saclay.

Le protocole d'accord, qui avait également été adopté lors du dernier Conseil d'administration de l'Etablissement public Paris-Saclay, doit permettre à l'EPPS et à la CAPS de s'accorder sur une même politique d'aménagement des différents quartiers du futur campus.

La communauté d'agglomération travaillera en collaboration avec l'Etablissement public Paris-Saclay au sein de trois comités opérationnels, qui correspondent chacun à une zone d'aménagement.

Les décisions, prises conjointement par les représentants de l'Etat et les élus de la CAPS au sein de ces comités, seront ensuite entérinées par le Conseil d'administration de l'EPPS.